

La cave gallo-romaine des Roches à Cressier

Autor(en): **Vauthey, Pierre-Alain / Bugnon, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **1 (1999)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-388982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pierre-Alain Vauthey
Dominique Bugnon

L'exploration d'une structure semi-enterrée a permis de restituer une cave destinée au stockage de denrées alimentaires et à l'entreposage de matériel divers. En fonction depuis la fin du I^{er} siècle, le bâtiment a été vidé avant d'être comblé vers la fin du II^e, voire au début du III^e siècle de notre ère.

La cave gallo-romaine des Roches à Cressier

Le 16 septembre 1997, Cressier, petit village du district du Lac situé à quelque 8 km d'Avenches, renouait avec ses origines gallo-romaines: une pelle mécanique avait en effet exhumé des tuiles romaines à l'emplacement d'un chantier de construction (villa familiale) dans le nouveau quartier de la Route des Roches. Les fouilleurs dépêchés sur place repéraient rapidement l'origine des vestiges, à savoir une petite construction maçonnée de forme quadrangulaire. Située en bordure d'excavation, cette structure avait été heureusement épargnée par les machines de chantier.

Une intervention de sauvetage fut dès lors mise sur pied par le Service archéologique au cours de l'hiver 1997/1998, de sorte que l'aménagement du terrain, programmé au printemps suivant, n'eut à subir aucun retard. Relativement bien conservée, la construction romaine a été complètement explorée. Etant donné que les travaux d'aménagements projetés dans cette zone ne devaient occasionner que des dégâts mineurs, la décision fut prise de conserver les restes du bâtiment. Aussi, au terme de l'intervention, la construction fut à nouveau recouverte de terre.

Implantation du bâtiment

Portant sur une surface de plus de 50 m², les recherches ont révélé un bâtiment isolé implanté à flanc de coteau (fig. 1 et 2) en bordure du petit plateau des Roches, anciennement appelé La Pallaz. Le terrain présente à cet endroit une dénivellation marquée (pente à 10 %) qui



Fig. 1 Localisation du site

1 L'abaissement ultérieur du fond du sous-sol prouve que sa hauteur réduite était limitée originellement par la présence d'un niveau supérieur.

2 Quelques galets repérés sous le pavement tardif de la cave signalaient encore le tracé de ce mur.

3 D'une extrémité à l'autre de la cave, la différence de niveau est d'environ 0,20 m.

4 Voir par exemple, Blanc, P. et al., Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum, BPA 37, 1995, 28 fig. 21 (cave); Christe, F., Nyon/La Morache, ASSPA 66, 1983, 288 fig. 53; Wiblé, F., Fouilles gallo-romaines de Martigny, Annales valaisannes, Sion, 1981, 104 pl. X; Mangin, M., Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia, Dijon, 1981, 83 pl. 50 et 154 pl. 70.

s'accroît progressivement au-dessous de la zone de découverte.

Axée nord-ouest/sud-est, la construction semi-enterrée dessine au sol un rectangle de 8 m sur 4,50 m. Une petite extension visible sur le côté oriental marque l'entrée du sous-sol. Cet accès est bordé par deux murets dont l'un a été légèrement rogné par les travaux d'excavation. L'angle nord-ouest du bâtiment a en revanche été complètement défoncé par des canalisations implantées récemment.

En fait, sur les deux niveaux que devait compter le bâtiment¹, seul le sous-sol semi-excavé est encore conservé (fig. 4 et 5). L'arasement des murs de ce local souterrain utilisé comme cave suit la dénivellation du terrain. De ce fait, le mur le mieux conservé se trouve côté amont de la construction et présente encore une élévation de 1,60 m. La profonde implantation du bâtiment dans le substrat molassique et le scellement de

son niveau excavé par un comblement antique expliquent l'étonnant état de conservation des vestiges. A l'extérieur de l'édifice, l'érosion naturelle avait fait disparaître le niveau de circulation romain.

Le bâtiment original

Au départ, les dimensions du bâtiment ne dépassaient pas 5,70 m sur 4,50 m. Chaque niveau disposait ainsi d'environ 17 m² de surface utilisable. Le mur méridional de l'édifice, malheureusement supprimé lors de l'agrandissement de la construction, se situait dans le prolongement du muret sud bordant l'entrée du sous-sol². Large de 0,90 m, cet accès mettait directement en relation la cave avec l'extérieur grâce à une rampe excavée, recouverte vraisemblablement de marches qui n'ont pas laissé de traces. Dans la cave, les murs présentent encore ici et là quelques maigres restes de crépi recouvert d'un enduit blanc. Les pans conservés ne révèlent cependant aucune trace de soupirail ou de niche. L'épaisseur des murs (0,40 à 0,45 m seulement), relativement faible si l'on considère la pression exercée par le terrain, explique probablement l'absence de tels aménagements. L'éclairage et l'aération du local souterrain étaient probablement assurés par de petites ouvertures pratiquées au travers des murs enterrés peu profondément. Aussi peut-on supposer que cette fonction incombait principalement au mur sud. On constate que le fond de la cave présentait un léger pendage perceptible au niveau du ressaut de fondation des murs³. Cette dénivellation avait peut-être pour but d'éviter, en cas de pluies, l'inondation complète du sous-sol, phénomène sans doute aggravé par le fait que son accès excavé, placé perpendiculairement à la pente, devait canaliser les eaux de ruissellement. On notera, à ce propos, qu'aucun aménagement n'était prévu pour l'évacuation des eaux, le sol constitué de molasse altérée s'avérant suffisamment absorbant. Les travaux qui toucheront par la suite le fond de cette cave n'ont pas permis de savoir si celui-ci présentait à l'origine un aménagement particulier (pavement, plancher ou autre).

L'abaissement ultérieur du niveau de circulation laisse supposer que la hauteur originale de la cave était réduite. Aussi ses utilisateurs devaient-ils se tenir légèrement penchés, ce d'autant plus que

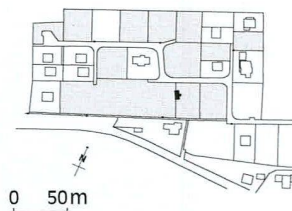


Fig. 2 Situation cadastrale du bâtiment; en grisé: parcelles sondées



Fig. 3 L'angle nord-est de la cave avec le logement d'un poteau (P1)

5 Voir l'essai de restitution d'une cave découverte à Villedieu proposé par Coulon, G., *Le milieu rural*, in Lasfargues, J. (dir.), *Architectures de terre et de bois*, (Documents d'archéologie française 2), Paris, 1985, 94 fig. 3. Dans cet exemple, l'inclinaison des poteaux dans les murs s'avère tout de même surprenante: voir Coulon, G., *Les deux caves romaines de Villedieu*, in Buchsenschutz, O. (dir.), *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée*, Actes du colloque de Châteauroux (Bouges-le-Château, Levroux, 27-29 octobre 1978), Paris, 1981, 232 fig. 3.

la hauteur de la cave tendait à diminuer en direction du nord à cause du pendage du sol.

Si le niveau excavé de la construction est relativement bien connu, la restitution de l'étage reste en revanche problématique. Les trois trous d'encastrement P1, P2 et P5 constitueraient-ils des indices susceptibles de nous renseigner sur l'élévation supérieure du bâtiment? Il s'agit de logements de poteaux en bois placés verticalement dans les murs; l'empreinte la mieux conservée, P1, présentait encore une hauteur de 1,50 m (fig. 3). De section quadrangulaire (0,15 x 0,15 m environ), les pièces de bois ont été intégrées à la maçonnerie des murs lors de la construction du bâtiment. Elles ont été enfoncées au

fond des tranchées de fondation surcreusées de quelque 0,10 m et ensuite scellées par la maçonnerie des murs. On constate que ce type de construction associant bois et maçonnerie est régulièrement attesté dans les constructions semi-enterrées⁴. Les montants de bois intégrés aux murs sont alors généralement interprétés comme les éléments d'ancrage d'une armature supérieure en bois permettant à des parois légères de s'y accrocher (construction à colombage)⁵. Cependant, ce mode de construction requiert, pour être valable, une certaine régularité dans la disposition des montants, suffisamment nombreux pour pouvoir rigidifier la structure, et rend indispensable la présence de poteaux corniers pour assurer la cohésion des parois.

Or, en ce qui concerne Cressier, les poteaux sont plutôt rares et, de plus, leur section s'avère trop faible pour supporter la charge du toit et des

parois. On relève par ailleurs que ceux-ci sont décalés vers le parement intérieur des murs alors qu'on s'attendrait, dans pareil cas, à les trouver au centre des murs. Si, depuis l'intérieur de la cave, P2 était masqué par 0,10 m de maçonnerie, P1 apparaissait sous forme d'une rainure dans le mur, ce qui pourrait indiquer des fonctions différentes pour ces poteaux. Ainsi l'hypothèse d'une élévation légère prenant appui sur ces montants semble peu vraisemblable. Malheureusement, vu l'état particulièrement lacunaire du plan de ce premier bâtiment, il manque trop d'éléments pour cerner la fonction exacte de ces poteaux.

A la différence des poteaux précédents, le montant P3 se singularise par une position centrale par rapport au mur auquel il est associé. Appartenait-il à un couvert abritant l'entrée de la cave ? On cherche vainement d'autres traces de poteaux alentour. On peut plus vraisemblablement le mettre en relation avec un dispositif de fermeture pour l'escalier d'accès (trappe ?).

Agrandissement du bâtiment

Au cours du II^e siècle apr. J.-C., le bâtiment est rallongé de 2,40 m au sud. La surface utile de chaque niveau passe ainsi à près de 26 m². Le mur sud du bâtiment est abattu à cette occasion. Contrairement aux anciens murs, les nouveaux, plus épais, ne présentent plus de ressaut de fondation, à l'exception toutefois du mur est, plus mince également. Une orientation légèrement divergente pour le nouveau tronçon prolongeant le mur ouest entraîne cependant un léger rétrécissement de l'extrémité du bâtiment. Au cours de cette étape d'agrandissement, l'entrée latérale de la cave est condamnée, victime probablement des infiltrations d'eau (fig. 6). Elle est obturée par l'extrémité du nouveau tronçon de mur est. Une nouvelle entrée est alors aménagée au centre de la façade sud. Une lacune dans le pavement du sol qui sera aménagé plus tard trahit en effet, sur l'axe longitudinal de la construction, l'emplacement d'une structure qui a disparu; il s'agit vraisemblablement de marches en bois qui compensaient l'importante différence de niveau observée entre le seuil et le fond de la cave. Dès lors, l'escalier d'accès n'est plus extérieur comme précédemment, mais placé à l'intérieur de la cave.

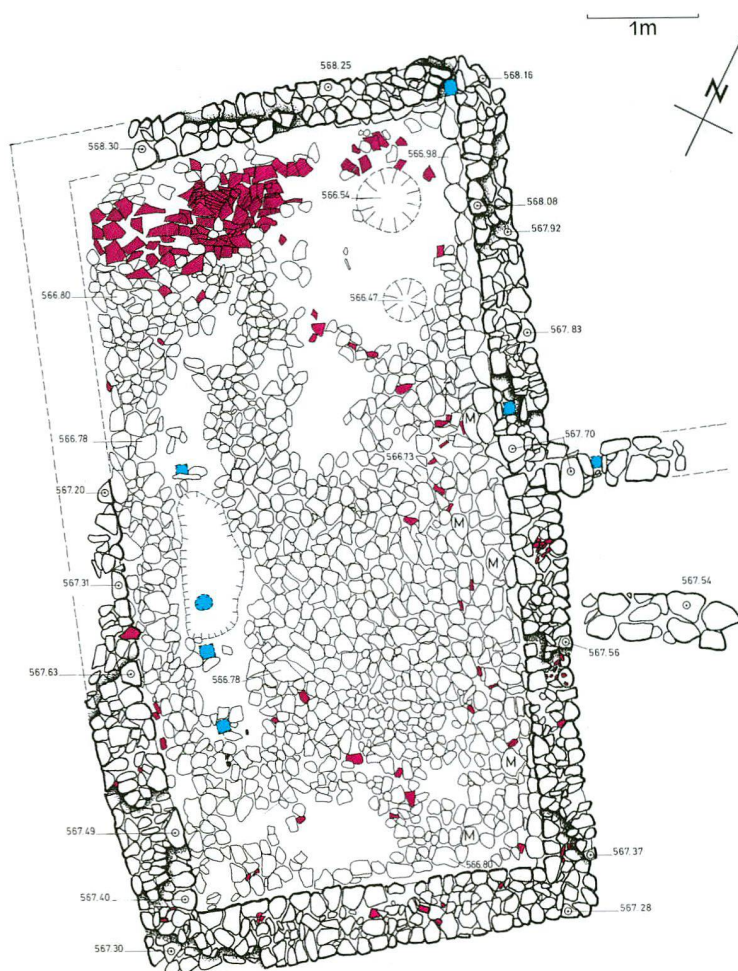
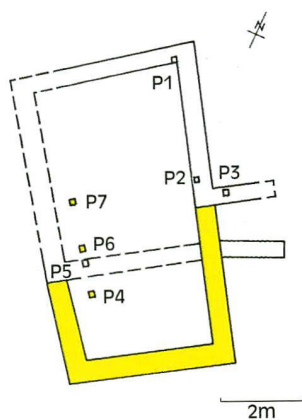


Fig. 4 a: plan détaillé de la cave; en noir: céramique; en rouge: tuile; M: meule fragmentée; en bleu: trous de poteau

b: plan schématique des phases avec structures numérotées; en blanc: phase 1; en jaune: phase 2



6 Seuls les murs nord et est présentent un ressaut de fondation.

Aménagement de la cave

Ce n'est que plus tard qu'on jugera utile d'abaisser le niveau de circulation de la cave, permettant ainsi à ses utilisateurs de se tenir debout. Le substrat molassique est alors défoncé de 0,25 m environ. Ces travaux entraînent le déchaussement des murs du bâtiment, mettant en évidence pour certains leur ressaut de fondation⁶ et rendant visible pour d'autres leur base. Le sol est alors soigneusement recouvert de galets. Dans ce pavement sont intégrés ici et là quelques fragments de meules rotatives en grès coquillier dont l'une a pu être reconstituée.

Ce nouvel aménagement se singularise par deux anomalies: l'angle nord-ouest du local est tapissé de fragments de tuiles alors que l'angle opposé, complètement dépourvu de pierres, présente deux fosses circulaires remplies de sable. L'absence de galets dans ces secteurs indique que cette zone n'était manifestement pas destinée à être foulée par les visiteurs de la cave. Les diamètres des deux dépressions (0,40 et 0,60 m environ), disposées à égale distance du même mur, conviennent parfaitement au stockage d'amphores

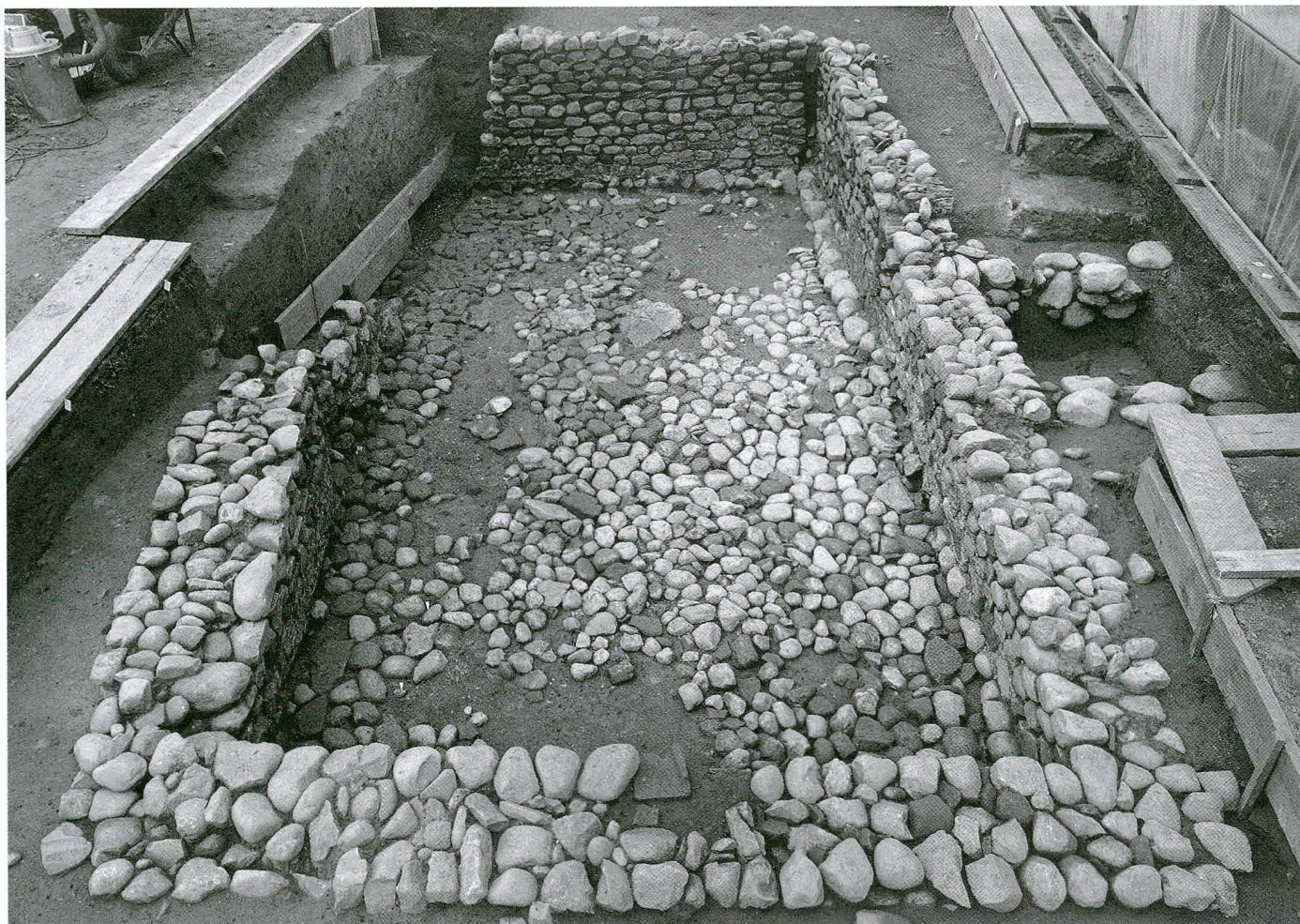


Fig. 5 La cave vue du sud

fichées dans le sol (fig. 11), mode d'entreposage régulièrement observé sur les sites romains⁷. Quant à la concentration de tuiles, elle évoque une zone de stockage de gros matériel, genre tonneaux, cuves en bois, dolia, etc. On peut imaginer que la profondeur d'implantation de cette partie de la cave pouvait assurer, grâce à sa relative fraîcheur, de bonnes conditions de conservation aux denrées alimentaires (vin, huile, sauce à poissons, salaisons, etc.).

La cave ne comportait cependant aucun cloisonnement ou réduit particulier. La suppression, lors de l'agrandissement de la construction, de l'ancien mur de façade sud prouve que l'on a précisément évité un compartimentage de la surface disponible, peut-être à cause des problèmes d'éclairage du local. Trois trous de poteau équidistants (P4, P6 et P7) étaient pourtant implantés le long du mur ouest de la cave. La section quadrangulaire de ces montants verticaux (0,10 x 0,10 m) et leur alignement à 0,60 m d'un mur les désignent comme supports d'étagères. Ces éléments qui devaient prendre appui au niveau supérieur contre les poutres du plafond respectaient un entraxe de 1,20 m. Cet

intervalle nous permet par conséquent de restituer le rythme des solives du sol d'étage. En adoptant un demi-entraxe de 0,60 m pour ces poutres, soit une distance entre elles de 0,30 à 0,40 m⁸, on peut replacer exactement onze éléments sur la longueur du bâtiment ou sept dans le bâtiment originel. Notre hypothèse se trouve confortée par le fait qu'en reportant cet entraxe à partir de l'emplacement des montants d'étagères, on tombe pile sur le parement intérieur des murs.

Abandon du bâtiment

La fin du II^e, voire le début du III^e siècle apr. J.-C. marque l'abandon du bâtiment. Au préalable, son propriétaire a pris soin de vider soigneusement le contenu de la construction dont les murs montants sont arasés. La cave sert alors de dépotoir où l'on déverse notamment des gravats (pierres, tuiles, mortier, crépi) provenant de bâtiments environnants.

Ce comblement renfermait du mobilier, à savoir une petite clé en fer (fig. 9), une cinquantaine de

7 Schucany, C., *Der römische Gutshof von Biberist-Spitalhof*, ASSPA 69, 1986, 208 fig. 20; Mariën, M.E., *L'empreinte de Rome*, (Belgica Antiqua), Anvers, 1980, 126 fig. 53.

8 Cet intervalle est tout à fait conforme aux exemples fournis par l'habitat privé romain: Adam, J.-P., *La construction romaine, Matériaux et techniques*, Paris, 1984, 214 sq.; voir également Wiblè, F., *Une cave romaine à Martigny, Arculiana*, Avenches, 1995, 40.

clous, de nombreux tessons de céramique et de verre ainsi qu'un polissoir en grès (fig. 7). On relève en outre la présence de nombreux fragments d'enduits peints, certains comportant des stries d'accrochage en chevrons au revers. L'analyse de ces éléments⁹ permet de reconnaître deux ensembles picturaux homogènes. Un premier décor révèle une alternance de panneaux rouges rehaussés de figures humaines, et d'interpanneaux noirs, alors que le second ensemble, nettement plus pauvre, est constitué d'un fond blanc à décor linéaire. Ces peintures se rattachent à la seconde moitié du I^{er} siècle, voire au début du II^e siècle apr. J.-C. Ces enduits peints ne peuvent appartenir au bâtiment fouillé, mais se rattachent certainement aux bâtiments d'habitation d'un important établissement situé dans les environs.

Parmi les objets exhumés, signalons d'autre part un disque profilé en bronze (fig. 8). Cette applique décorative était fixée probablement sur du cuir au moyen d'une tige rivetée. La présence de cet élément trouvé dans les remblais de l'accès d'origine à la cave relève manifestement d'une perte.

Le matériel céramique

Le matériel céramique mis au jour dans la cave de Cressier se compose de 472 tessons pour un total de 221 individus¹⁰; un fragment résiduel de céramique grossière appartenant à un récipient protohistorique s'ajoute à cet inventaire.

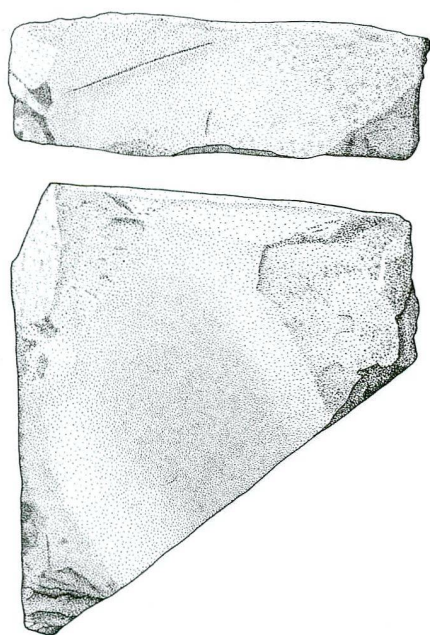


Fig. 7 Polissoir en grès (1:4)

9 Ce travail a été effectué par M. Fuchs que nous remercions.

10 Pour le mode de comptage: Meylan Krause, M.-F., La céramique, in Blanc, P. et al., op. cit., 5-113 et plus particulièrement, 38-39.

11 Les récipients peints précoces présentent un bandeau bordeaux violacé plutôt que rouge orangé: Meylan Krause, M.-F., *Aventicum*. Un ensemble céramique de la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C., BPA 39, 1997, 5-28 plus particulièrement 9.

12 Plusieurs fragments issus de diverses couches ont pu être recollés.

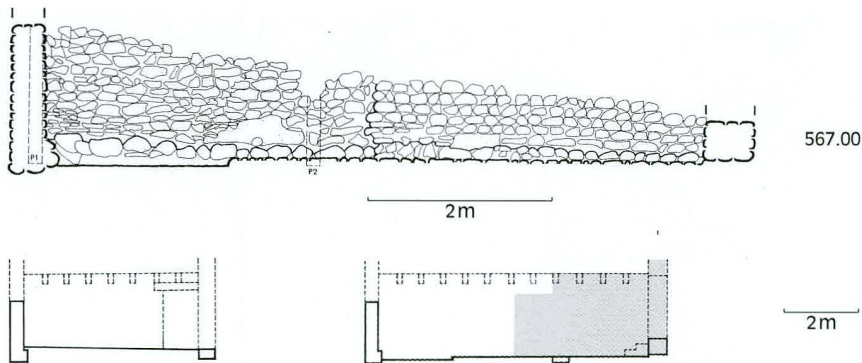


Fig. 6 a: coupe au niveau du parement du mur est de la cave; b: coupes restituées des différents états du sous-sol; en blanc: état 1; en gris: états 2 et 3; en traitillé: parties restituées

Ce matériel se répartit entre douze groupes de céramique et nous remarquons d'une part l'absence de céramique telle que la terre sigillée italique, la céramique à parois fines, la céramique à engobe interne ou la terre sigillée gauloise précoce, d'autre part l'abondance du matériel à revêtement argileux ou en pâte claire.

Les importations de Gaule et de Bétique (actuelle Andalousie) sont attestées par autant de fragments de sigillée, ornée ou lisse, et d'amphores. Par ailleurs, un fragment de gobelet dont la paroi ne dépasse pas 0,5 mm d'épaisseur pourrait provenir de Rhénanie et un morceau d'amphore s'apparente, par sa pâte, aux pièces issues des ateliers de Fréjus.

Si les productions locales présentent quelques particularités, parmi les terrines et les écuelles notamment, le matériel de Cressier se rattache dans l'ensemble parfaitement bien au faciès que l'on rencontre habituellement sur le Plateau suisse occidental, notamment à Avenches, Soleure ou Berne. Quant aux décors, hormis des cannelures et des stries, ils se limitent à des bandeaux guillochés (treize), des panses oculées (cinq), des damiers (quatre), des godrons verticaux (deux), un animal à la barbotine et une impression à la roulette; notons encore que la céramique peinte – un seul individu – est rehaussée d'une bande blanche et d'une bande rouge orangé¹¹ et que la terre sigillée ornée n'est représentée que par des bols Drag. 37 à décor en panneaux typique du II^e siècle. Enfin, aucune estampille n'a été mise en évidence.

Comme pressenti d'emblée, ce matériel relativement hétéroclite est issu d'un remblayage unique de la cave¹²; cette hypothèse est renforcée par le nombre élevé d'individus par rapport à la totalité des fragments dénombrés et par la diversité des récipients dont le type a pu être déterminé.

La datation globale de cet ensemble s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre la fin du I^{er} siècle et le III^e siècle de notre ère. Par ailleurs, plusieurs éléments typiques (décors oculés, gobelet type Niederbieber 31, bols type Lamboglia 2/37) nous amènent à penser que la cave de Cressier n'a pas pu être comblée avant 180/200 apr. J.-C.

Eu égard aux caractéristiques de ce matériel céramique, nous n'avons pas jugé nécessaire de publier de planches. Aussi avons-nous pris l'option de résumer toutes nos données dans un tableau détaillé (fig. 10).

Fonction de la cave

Le fond de la cave, nous l'avons vu, a livré quelques indices permettant d'identifier son contenu d'origine. Les empreintes de récipients dans le sol et les restes d'étagères attestent en effet que l'on y stockait des denrées alimentaires. Compte tenu de la surface disponible, on peut toutefois supposer que la cave n'a pas servi seulement au stockage alimentaire, mais qu'elle a pu également être utilisée comme dépôt pour du matériel divers (par exemple de l'outillage, des matériaux de construction, etc.). La découverte d'une ébauche d'épingle en os laisse supposer que l'on a également pu y pratiquer occasionnellement des activités artisanales.

En revanche, une fonction culturelle semble exclue. Aucun aménagement particulier ou découverte n'évoque en effet une quelconque uti-



Fig. 8 Disque en bronze



Fig. 9 Clé en fer

lisation du sous-sol comme lieu de célébration pour des cultes domestiques, voire comme simple lieu de rencontre.

Environnement archéologique

Parallèlement à l'exploration du bâtiment, une campagne de sondages a été menée à la périphérie du secteur de fouille, malheureusement sans résultat (voir fig. 2). Les recherches ont porté exclusivement sur la partie haute de la zone à construire et plus particulièrement sur la surface sommitale du plateau des Roches. Balayé sur plus de 150 m par les lignes de sondages, ce dernier n'a pas livré de traces d'une occupation romaine. L'existence d'un établissement gallo-romain dans les environs ne peut toutefois être mise en doute.

Quelques indices pourraient néanmoins être susceptibles d'orienter les recherches futures. On constate en effet que l'accès original de la cave est orienté vers l'est. Or, une rapide pros-

Evolution chronologique du bâtiment

PHASES	DIM. INT.	CARACTÉRISTIQUES
1 Construction du bâtiment (fin I ^{er} siècle apr. J.-C.)	4,80 x 3,60 m	Accès latéral pour la cave
2 Agrandissement du bâtiment (II ^e siècle apr. J.-C.)	7,20 x 3,60 m	Accès du sous-sol déplacé au sud
3 Abaissement, mise à niveau du fond de la cave		Pose d'un pavement
4 Abandon du bâtiment (fin II ^e -début III ^e siècle apr. J.-C.)		Utilisation comme dépotoir

pection dans cette direction, hors du périmètre de la zone constructible, a révélé quelques esquilles de terre cuite qui pourraient trahir la présence d'une construction (antique?). Cette zone de découverte relativement peu pentue pourrait s'avérer favorable à l'installation de bâtiments d'habitation. Il n'est toutefois pas impossible que l'établissement recherché se trouve plus au sud, en contrebas de la zone de fouille, entre la route communale et la ligne de chemin de fer.

GROUPE	% NMI	FORME	TYPE	FRGTS	NMI	PROVENANCE
TS lisse	4,52	bol tronconique	Drag. 33	1	1	Gaule du Centre
		bol tronconique	Drag. 33	1	1	Gaule de l'Est
		coupe	Drag. 35/36 service A	2	2	Gaule du Sud
		coupe	Drag. 42 service E	2	2	Gaule du Sud
		coupe	indéterminé	1	1	Gaule du Sud
		coupe	indéterminé	2	2	Gaule du Centre
		assiette	Hofheim 14 service D	1	1	Gaule du Sud
		total		10	10	
TS ornée	1,36	bol hémisphérique	Drag. 37	2	2	Gaule du Sud
		bol hémisphérique	Drag. 37	1	1	Gaule du Centre
		total		3	3	
Imitation de TS	4,07	bol caréné	Drack 21	10	7	production locale
		bol	indéterminé	1	1	"
		assiette	AV 262 service D	4	1	"
		total		15	9	
Céramique peinte	0,45	bouteille	indéterminé	4	1	production locale
		total		4	1	
Pâte grise	14,93	dolium	indéterminé	2	2	production locale
		tonneau	AV 28	5	2	"
		tonneau	indéterminé	2	2	"
		pot	indéterminé	35	15	"
		pot à cuire	indéterminé	7	4	"
		terrine	AV 225	1	1	"
		terrine	AV 226	4	1	"
		terrine	AV 228	1	1	"
		terrine	Vindonissa 44	11	2	"
		terrine	indéterminé	1	1	"
		écuelle	indéterminé	1	1	"
		bol/godet	AV 108-110	3	1	"
		total		73	33	
Pâte grise/terra nigra	7,69	tonneau	AV 16-17	3	2	production locale
		tonneau	indéterminé	3	2	"
		pot à épaule	AV 74	1	1	"
		pot	indéterminé	17	6	"
		gobelet	indéterminé	3	3	"
		terrine	AV 139	1	1	"
		écuelle	AV 284	3	1	"
		écuelle	AV 286	1	1	"
				total		32
Pâte claire	26,24	tonneau	AV 6	2	2	production locale
		pot à provisions	AV 40	1	1	"
		pot à cuire	AV 47	1	1	"
		pot à cuire	indéterminé	32	10	"
		pot à épaule	AV 74	1	1	"
		pot	AV 78	1	1	"
		pot	indéterminé	101	25	"
		gobelet	AV 100	2	2	"
		terrine	AV 225	1	1	"
		terrine	AV 235	1	1	"
		terrine/écuelle	indéterminé	1	1	"
		écuelle	AV 282-283	4	3	"
		écuelle	indéterminé	12	4	"
		bol cylindrique	AV 109	1	1	"
		bol à collerette	AV 216 (Curle 11)	1	1	"
		bol à marli	AV 205	1	1	"
		bol à marli	AV 209	1	1	"
		bol	indéterminé	1	1	"
				total		165
Revêtement argileux	25,34	pot	indéterminé	7	4	production locale
		gobelet à épaule	AV 48	1	1	"
		gobelet	AV 49	3	1	"
		gobelet ovoïde	AV 89	7	5	"
		gobelet ovoïde	AV 100	1	1	"
		gobelet tulipiforme	AV 99 (Niederbieber 31)	3	1	"
		gobelet	indéterminé	32	20	production locale et Rhénanie?
		écuelle	AV 282	1	1	production locale
		écuelle	AV 282-283	4	4	"
		écuelle	AV 283	1	1	"
		écuelle	AV 288	1	1	"
		écuelle	AV 291	2	1	"
		écuelle	indéterminé	4	4	"
		bol cylindrique	AV 125 (Drag. 30)	1	1	"
		bol caréné	AV 157-159	1	1	"
bol hémisphérique	AV 197 (Drag. 37; Lamboglia 2/37)	11	5	"		
bol à collerette	AV 216 (Curle 11)	2	1	"		
bol à marli	AV 209	2	2	"		
bol	indéterminé	2	1	"		
		total		86	56	
Revêtement micacé	2,26	pot	indéterminé	1	1	production locale
		écuelle	AV 282-288	1	1	"
		bol à marli	AV 209-210	3	1	"
		bol	indéterminé	2	2	"
		total		7	5	
Cruches	6,79		AV 316	1	1	production locale
			AV 319	1	1	"
			AV 335	34	11	"
			AV 339	1	1	"
			indéterminé	1	1	"
		total		38	15	
Mortiers	2,71		AV 375	1	1	production locale
			AV 379 (Drag. 43)	1	1	"
			indéterminé	4	4	"
		total		6	6	
Amphores	3,62		Dressel 20	2	1	Bétique
			Dressel 20? Haltern 70?	16	2	Bétique
			indéterminé	1	1	Gaule
			indéterminé	9	1	Gaule?
			indéterminé	1	1	Fréjus?
		total		4	2	indéterminé
				33	8	
				472	221	

Fig. 10 Tableau de répartition de la céramique par groupes, par formes et par types (NMI = nombre minimum d'individus)

Abb. 1 Lage der Fundstätte

Abb. 2 Lage des Gebäudes auf dem Katasterplan; grau: Sondierte Parzellen

Abb. 3 Nordostecke des Kellers mit Aussparung für einen Pfosten (p1)

Abb. 4 a: steingerechter Plan des Kellers; schwarz: Keramik; rot: Ziegel; M: zerbrochener Mühlstein; blau: Pfostenlöcher; b: schematischer Phasenplan; weiss: Phase 1; gelb: Phase 2

Abb. 5 Der Keller, von Süden gesehen

Abb. 6 a: Schnitt entlang der Ostmauer des Kellers; b: schematische Schnittzeichnungen der verschiedenen Bauzustände; weiss: erster Zustand; grau: zweiter und dritter Zustand; Ergänzungen gestrichelt

Abb. 7 Schleifstein aus Muschelkalk

Abb. 8 Scheibe aus Bronze

Abb. 9 Eiserner Schlüssel

Abb. 10 Verteiltabelle der Keramik nach Gruppen, Formen und Typen (NMI=Mindestindividuenzahl)

Abb. 11 Versuch einer Rekonstruktion

Zusammenfassung

Im Winter 1997/1998 hat der Archäologische Dienst ein an den Hang gebautes, in die Erde eingetieftes römertimeiches Gebäude untersucht. Die freistehende Baute mit den Grundmassen 8 m x 4,50 m wies als Besonderheit in die Mauern einbezogene hölzerne Pfosten auf. Im halb-unterirdischen Keller sind wohl Lebensmittel und anderes gelagert worden. Gegen Ende des 2. oder zu Beginn des 3. Jahrhunderts ist das Gebäude geräumt und mit Abbruchschutt eines Wohnhauses gefüllt worden, dessen Standort noch zu entdecken bleibt.

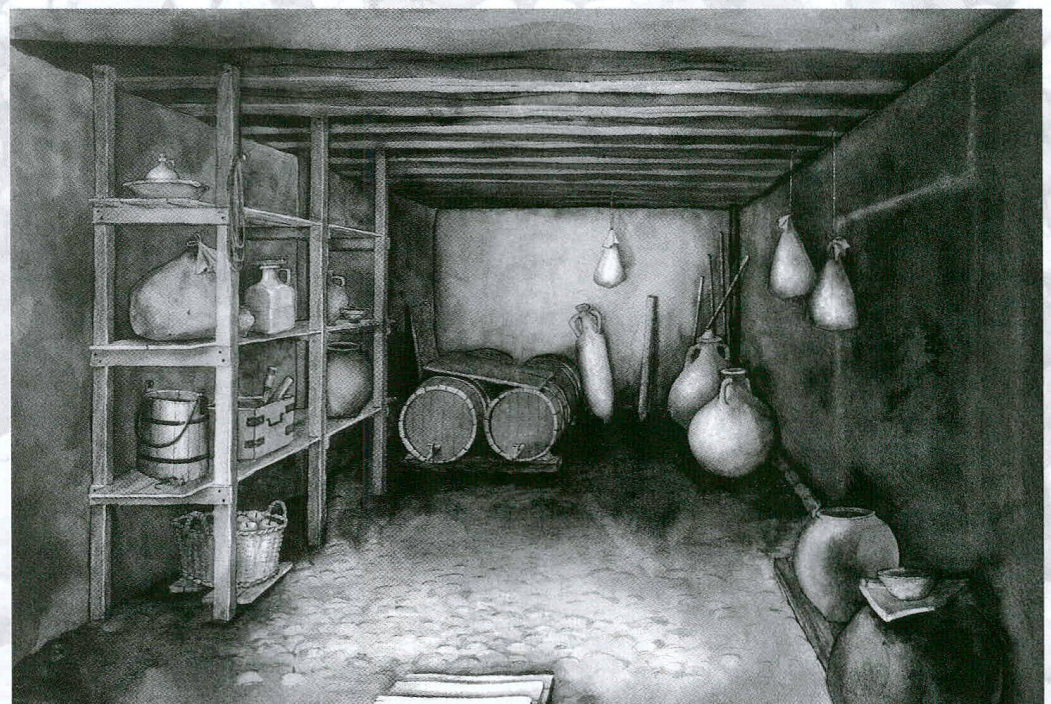


Fig. 11 Essai de restitution de la cave